



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Compte-rendu
Jeudi 14 avril 2016

18h50 – 20h30

Membres : 23 Quorum : 12

ETAIENT PRESENTS
(13) Mme CHARGE-BARON, M. BIROT, M. BOURREAU, Mme BREMAUD, Mme DELAIRE, Mme DUFAURET Mme FERCHAUD M. GEFFARD Mme MORANDEAU Mme REVEAU, Mme ROBIN, M. de TROGOFF, Mme VERDON,

ABSENTS EXCUSES
(10) M. BERNIER, M. ARISTIDE, Mme BILLY, Mme FOUILLET, M. GIRAUD, M. GUILLERMIC, Mme PUAUT, Mme RABILLOUD, Mme VRIGNAUD M. YOU

POUVOIRS De Mme VRIGNAUD à M. GEFFARD

Date de la convocation 8 avril 2016

Secrétaire de séance Mme GATARD
Assistée de Mme GEFFARD

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES GENERALES

ASSEMBLEES

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 31 mars 2016.

FINANCES

1. Budget annexe du soutien à domicile : compte de gestion 2015
2. Budget annexe du soutien à domicile : compte administratif 2015
3. Budget annexe du soutien à domicile : affectation des résultats
4. Budget annexe du SSIAD : compte de gestion 2015
5. Budget annexe du SSIAD : compte administratif 2015
6. Budget annexe du SSIAD : affectation des résultats
7. Budget annexe du centre d'hébergement d'urgence : compte de gestion 2015
8. Budget annexe du centre d'hébergement d'urgence : compte administratif 2015
9. Budget annexe du centre d'hébergement d'urgence : affectation des résultats
10. Budget annexe des logements de stabilisation : compte de gestion 2015
11. Budget annexe des logements de stabilisation : compte administratif 2015
12. Budget annexe des logements de stabilisation : affectation des résultats

13. Budget annexe du CHRS : compte de gestion 2015
 14. Budget annexe du CHRS : compte administratif 2015
 15. Budget annexe du CHRS : affectation des résultats

DELIBERATIONS

ASSEMBLEES

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration

Le compte-rendu du conseil d'administration du 31 mars est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

1. BUDGET ANNEXE DU SOUTIEN A DOMICILE : COMPTE DE GESTION 2015

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2015 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques, **Considérant** la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	45 622,44	2 076 267,24	2 121 889,68
Titres de recettes émis (b)	20 974,49	1 892 952,82	1 913 927,31
Réductions de titres (c)	0,00	44 096,82	44 096,82
Recettes nettes (d = b - c)	20 974,49	1 848 856,00	1 869 830,49
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	45 622,44	2 076 267,24	2 121 889,68
Mandats émis (f)	21 807,32	1 949 916,09	1 971 723,41
Annulations de mandats (g)	0,00	14 440,70	14 440,70
Dépenses nettes (h = f - g)	21 807,32	1 935 475,39	1 957 282,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	832,83	86 619,39	87 452,22

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'APPROUVER** le Compte de Gestion 2015 du Service Aide à Domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2. BUDGET ANNEXE DU SOUTIEN A DOMICILE : COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Commentaire : il s'agit de présenter les éléments principaux du compte administratif de l'exercice 2015 du service Aide à Domicile.

Date limite de transmission au Conseil Départemental le 30 avril N+1

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2015 suivant :

Budget Annexe S.A.A.D. COMPTE ADMINISTRATIF 2015						
			CA Global	CA Tarifé	CA non Tarifé	
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	98 269.22 €	87 783.91 €	10 485.31 €	
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 750 778.86 €	1 565 257.86 €	185 521.00 €	
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	86 427.31 €	77 205.53 €	9 221.78 €	
		Reprise déficit antérieur	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
	TOTAL			1 935 475.39 €	1 730 247.30 €	205 228.09 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification		1 706 042.61 €	1 524 007.86 €	182 034.75 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation		137 113.80 €	121 687.42 €	15 426.38 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables		5 699.59 €	5 091.45 €	608.14 €
		002 : excédent antérieur reporté		0.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL			1 848 856.00 €	1 650 786.73 €	198 069.27 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		-86 619.39 €	-79 460.57 €	-7 158.82 €	
Investissement	Dépenses		21 807.32 €			
	Recettes		20 974.49 €			
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT			-832.83 €		

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

3. Budget Annexe SERVICE AIDE A DOMICILE (SAD) – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat déficitaire de l'exercice 2015 à hauteur de 832.83 €,

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à 20 874.10 €, **Le résultat à reporter sur le budget 2016 s'élève à 20 041.27 €**

Rappel : En l'absence de délibération validant le partage de l'Argentonnais entre la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais, il convient de ne pas reprendre le résultat d'investissement transféré du SAD de l'Argentonnais s'élevant à 102 529.59 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat du SAD du Bocage Bressuirais de l'exercice 2015 :

- **Résultat Global : déficit de 86 619.39 €**,
- **Résultat Tarifé : déficit de 79 460.57 €**
- **Résultat non Tarifé : déficit de 7 158.82 €**

Considérant le résultat du SAD du Bocage Bressuirais de l'exercice 2014 :

- **Budget Global : déficit de 984.52 €**
- **Budget Tarifé : déficit de 4 784.58 €**
- **Budget non Tarifé : excédent de 3 800.06 €**

Considérant que dans l'attente de la finalisation du partage actif/passif de l'Argentonnais entre la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et la Communauté de Communes du Thouarsais, il convient de ne pas reprendre le résultat de fonctionnement transféré du SAD de l'Argentonnais s'élevant à 50 907.86 € au 31/12/2013

Considérant qu'une réunion avec le Conseil Départemental est prévue afin de déterminer les montants retenus des résultats transférés des anciennes structures (Bressuire, Boismé, Combrand, SIVU Chez soi en Gâtine), pour le budget Tarifé et le budget non Tarifé,

Dans l'attente de cette réunion, il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat d'investissement au compte 001 du budget 2016 pour un montant de 20 041.27 €**
- **De reporter l'affectation du résultat de fonctionnement.**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

M. Birot parti à 19h45.

4. Budget Annexe du SSIAD – Compte de gestion 2015

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2015 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	26 432,79	1 294 567,79	1 321 000,58
Titres de recettes émis (b)	18 872,40	1 321 066,22	1 339 938,62
Réductions de titres (c)	0,00	2 664,17	2 664,17
Recettes nettes (d = b - c)	18 872,40	1 318 402,05	1 337 274,45
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	26 432,79	1 294 567,79	1 321 000,58
Mandats émis (f)	2 000,00	1 285 281,64	1 287 281,64
Annulations de mandats (g)	0,00	18 050,86	18 050,86
Dépenses nettes (h = f - g)	2 000,00	1 267 230,78	1 269 230,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	16 872,40	51 171,27	68 043,67
(h - d) Déficit			

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais
- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2015 du Service de Soins à Domicile.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

5. Budget Annexe du SSIAD – Compte administratif 2015

Commentaire : il s'agit de présenter les éléments principaux du compte administratif 2015 du budget du Service de Soins Infirmiers A Domicile.

Date limite de transmission à l'ARS : le 30 Avril 2016

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2015 suivant :

Budget Annexe SSIAD : Compte administratif 2015			
			CA 2015
Fonctionnement	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	62 631.33 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 094 137.90 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	110 461.55 €
		Sous total dépenses 2015	1 267 230.78 €
		002 : Reprise déficit antérieur	0.00 €
	TOTAL DEPENSES 2015		1 267 230.78 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 188 264.64 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	86 801.52 €

		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	43 335.89 €
		Sous total recettes 2015	1 318 402.05 €
		002 : Reprise excédent antérieur	43 278.15 €
		TOTAL RECETTES 2015	1 361 680.20 €
		RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	94 449.42 €
Investis sement	Dépenses		2 000.00 €
	Recettes		25 311.19 €
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	23 311.19 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

6. Budget Annexe du SSIAD – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 16 872.40 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à 6 438.79 €

Le résultat à reporter sur le budget 2016 au 001 s'élève à + 23 311.19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 51 171.27 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à : 43 278.15 € **Le résultat à reporter sur le budget 2017 s'élève à + 94 449.42 €.**

Il est proposé que cette somme soit affectée en section de fonctionnement en déduction des charges d'exploitation de l'exercice 2017 au 002.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat d'investissement**
- **D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

7. Budget Annexe du Centre d'hébergement d'urgence – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2015 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 243,19	30 553,02	31 796,21
Titres de recettes émis (b)	133,38	29 248,32	29 381,70
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	133,38	29 248,32	29 381,70
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 243,19	30 553,02	31 796,21
Mandats émis (f)	0,00	24 154,71	24 154,71
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	24 154,71	24 154,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	133,38	5 093,61	5 226,99
(h - d) Déficit			

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2015 du budget Centre d'Hébergement d'Urgence.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

8. Budget Annexe du Centre d'hébergement d'urgence – Compte administratif 2015

Commentaire : il s'agit de présenter les éléments principaux du compte administratif 2015 du budget du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Date limite de transmission à la DDCSPP : le 30 Avril 2016

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2015 suivant :

Budget Annexe CHU : Compte administratif 2015			
			CA 2015
Dépenses		Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	5 043.91 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	15 668.54 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	3 442.26 €

Fonctionnement			Sous total dépenses 2015	24 154.71 €
			002 : Reprise déficit antérieur	5 093.61 €
			TOTAL DEPENSES 2015	29 248.32 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification		19 643.02 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation		9 593.78 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables		11.52 €
		Sous total recettes 2015		29 248.32 €
		002 : Reprise excédent antérieur		0.00 €
			TOTAL RECETTES 2015	29 248.32 €
			RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	0.00 €
Investissement	Dépenses		0.00€	
	Recettes		1 261.57 €	
		RESULTAT D'INVESTISSEMENT	1 261.57 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

9. Budget Annexe du Centre d'hébergement d'urgence – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 133.38 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à 1 128.19 €

Le résultat à reporter sur le budget 2016 au 001 s'élève à + 1 261.57 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 5 093.61 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à : - 5 093.61 €

Le résultat à reporter sur le budget 2017 est nul.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- **D'adopter l'affectation du résultat d'investissement**
- **D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

10. Budget Annexe des logements de stabilisation – Compte de gestion 2015

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2015 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 249,00	23 153,91	24 402,91
Titres de recettes émis (b)	0,00	12 884,95	12 884,95
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	12 884,95	12 884,95
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 249,00	23 153,91	24 402,91
Mandats émis (f)	617,09	16 478,33	17 095,42
Annulations de mandats (g)	0,00	805,24	805,24
Dépenses nettes (h = f - g)	617,09	15 673,09	16 290,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	617,09	2 788,14	3 405,23

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :
- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2015 du budget Logement de stabilisation

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

11. Budget Annexe des logements de stabilisation – Compte administratif 2015

Commentaire : il s'agit de présenter les éléments principaux du compte administratif 2015 du budget des deux logements de Stabilisation.

Date limite de transmission à la DDCSPP : le 30 Avril 2016

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2015 suivant :

Budget Annexe Logements de Stabilisation : Compte administratif 2015			
Fonctionnement			CA 2015
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	2 423.87 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	15 845.22 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	6 877.56 €
		Sous total dépenses 2015	25 146.65 €
		002 : Reprise déficit antérieur	1 381.16 €
	TOTAL DEPENSES 2015		26 527.81 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	26 499.11 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	2 334.54 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	10.08 €
		Sous total recettes 2015	28 843.73 €
		002 : Reprise excédent antérieur	0.00 €
	TOTAL RECETTES 2015		28 843.73 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		2 315.92 €
Investissement	Dépenses		0.00€
	Recettes		0.00€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

12. Budget Annexe des logements de stabilisation – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Pas de section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 3 697.08 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à : – 1 381.16 €

Le résultat à reporter sur le budget 2017 s'élève à + 2 315.92 €.

Il est proposé que cette somme soit affectée de la façon suivante :

1. Une partie en section d'investissement : 800.00 €
2. Une partie en section de fonctionnement en déduction des charges d'exploitation 2017 (N+2) : 1 515.92 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

13. Budget Annexe du CHRS – Compte de gestion 2015

Commentaire :

Il s'agit d'approuver le compte de gestion 2015 dressé par le comptable des Finances Publiques.

VU le Compte de Gestion établi par le comptable des Finances Publiques,

Considérant la conformité avec les comptes de l'ordonnateur,

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 590,89	262 812,43	272 403,32
Titres de recettes émis (b)	3 574,67	249 545,53	253 120,20
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	3 574,67	249 545,53	253 120,20
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 590,89	262 812,43	272 403,32
Mandats émis (f)	2 074,02	230 398,88	232 472,90
Annulations de mandats (g)	0,00	1 791,77	1 791,77
Dépenses nettes (h = f - g)	2 074,02	228 607,11	230 681,13
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	1 500,65	20 938,42	22 439,07
(h - d) Déficit			

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER le Compte de Gestion 2015 du budget Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

14. Budget Annexe du CHRS – Compte administratif 2015

Commentaire : il s'agit de présenter les éléments principaux du compte administratif 2015 du budget du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

Date limite de transmission à la DDCSPP : le 30 Avril 2016

Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :

- De procéder au vote du compte administratif 2015 suivant :

Budget Annexe CHRS : Compte administratif 2015			
Fonctionnement			CA 2015
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	15 847.67 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	147 550.64 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	65 208.80 €
		Sous total dépenses 2015	228 607.11 €
		002 Reprise déficit antérieur	25 675.92 €
	TOTAL DEPENSES 2015		254 283.03 €
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	198 361.66 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	50 392.12 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	791.75 €
		Sous total recettes 2015	249 545.53 €
		002 : Reprise excédent antérieur	27 230.77 €
	TOTAL RECETTES 2015		276 776.30 €
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		22 493.27 €
	Investissement	Dépenses	
Recettes			10 048.56 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		7 974.54 €	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

15. Budget Annexe du CHRS – Affectation des résultats

Commentaire :

Il s'agit de voter l'affectation des résultats qui sont repris :

En section d'investissement : en N+1

En section de Fonctionnement : en N+2

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 1 500.65 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à 6 473.89 €

Le résultat à reporter sur le budget 2016 au 001 s'élève à + 7 974.54 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Considérant le résultat de l'exercice 2015 : 20 938.42 €

Considérant que le résultat incorporé au BP 2015 s'élève à : 1 554.85 €

Le résultat à reporter sur le budget 2017 s'élève à + 22 493.27 €.

Il est proposé que cette somme soit affectée de la façon suivante :

- Une partie en section d'investissement : 8 000.00 €
- Une partie en réserve de compensation : 5 000.00 €
- Une partie en section de fonctionnement en déduction des charges d'exploitation 2017 (N+2) : 9 493.27 €

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'adopter l'affectation du résultat d'investissement
- D'adopter l'affectation du résultat de fonctionnement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRES EN AVOIR DELIBERE ET, A L'UNANIMITE, DECIDE,

D'ADOPTER cette délibération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

La prochaine réunion est fixée le mercredi 22 juin 2016 à 18h00.